

DATE DE CONVOCATION
06/06/2025

DATE D’AFFICHAGE
06/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
25
PRÉSENTS
19
VOTANTS
24

L’an deux mille vingt-cinq, le **lundi 16 juin**, à 18 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à Mme Sara ROUZIÈRE
Mme Catherine SIBBILLE donne pouvoir à Mme Marie-France LEBON
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

Absente non excusée

Mme Agathe PETRIGNANI

Secrétaire de séance : Mme Sara ROUZIÈRE

Délibération n° 25.06.16/14

Objet / Remboursement à un tiers / Secteur Jeunesse

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE, Maire-Adjoint responsable de la commission Jeunesse, informe ses collègues qu’il convient de procéder au remboursement d’une somme de 150 €, suite au désistement dans les délais d’une famille lors de son inscription au camp d’été proposé par le Secteur Jeunesse de la Ville.

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE propose donc à l’assemblée d’approuver le remboursement présenté ci-avant de la manière suivante :

- 150 € à l’attention de Mme PADIERNA Rosine –1 rue Pierre de Coubertin – 14730 Giberville.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

DECIDE d’approuver le remboursement de la somme de 150 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Sara ROUZIÈRE

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20250616-20250616-14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025